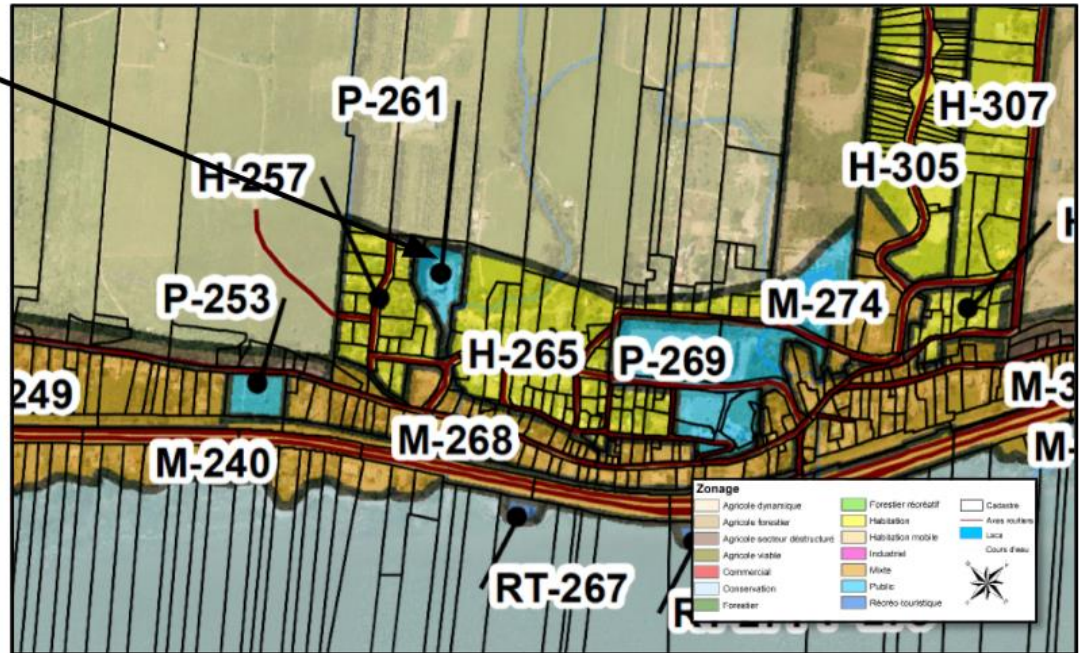


Zone P-261

La zone P-261 (public et communautaire) est localisée à l'intérieur du périmètre d'urbanisation.

Elle comprend le garage municipal sur la rue du Couvent.



NORMES D'IMPLANTATION	DIMENSIONS (M)
HAUTEUR MAXIMALE	12
MARGE DE REcul AVANT MINIMALE	6
MARGE DE REcul LATÉRALE MIN.	2
SOMME DES MARGES LATÉRALES MIN.	4,5
MARGE DE REcul ARRIÈRE MIN.	6
DENSITÉ NETTE (LOG./HA)	NA

CLASSES D'USAGES		P-261
COMMERCE ET SERVICES	C1 Accomodation	●
	P-3 Parc et espace vert	●
PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE	P-5 Infrastructures et équipement municipaux	●
	Dispositions particulières: Les garages municipaux sont spécifiquement permis dans cette zone.	